

Accord de partenariat dans le secteur de la pêche UE/Îles Salomon

2010/0094(NLE) - 23/11/2010 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution législative par laquelle il donne son approbation à l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et les Îles Salomon.

Dans un souci de transparence, le Parlement demande à être mieux informé des travaux de la commission mixte prévue à l'accord. C'est pourquoi, il demande à la Commission européenne de transmettre au Parlement non seulement les conclusions des réunions et des travaux de la commission mixte prévue à l'accord mais aussi le programme sectoriel pluriannuel mentionné au Protocole de pêche et les résultats des évaluations annuelles respectives.

Le Parlement insiste également pour que des représentants de la commission de la pêche et du développement du Parlement européen participent en tant qu'observateurs aux réunions et aux travaux de la commission mixte.

Le Parlement demande enfin que la Commission présente au Parlement et au Conseil un rapport sur l'application de l'accord durant la dernière année d'application du Protocole et avant l'ouverture des négociations en vue de son renouvellement.